

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 138

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

À l'alinéa 300, après la référence :

« L. 742-7, »,

insérer les mots :

« la référence : « L. 634-2-2 » est remplacée par la référence : « L. 351-14-1 », ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.